



2020-2021



ORIENTATION ET INSERTION PROFESSIONNELLE UNIVERSITÉ GRENOBLE ALPES

Un espace de documentation et des conseillers à votre écoute toute l'année.

Site de Grenoble / Domaine universitaire

Espace orientation et insertion professionnelle
Domaine universitaire
1er étage du bâtiment Pierre-Mendès-France
151 rue des universités
38400 Saint-Martin-d'Hères
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 45
orientation-insertion@univ-grenoble-alpes.fr

POURSUITE D'ÉTUDES ET INSERTION PROFESSIONNELLE

Poursuite d'études

La validation de la licence Histoire de l'art et archéologie permet d'accéder aux masters d'histoire de l'art proposés dans l'ensemble des universités françaises, et plus particulièrement au master Histoire de l'art de l'UFR ARSH de Grenoble, qui comprend trois parcours :

- > Parcours Métiers des musées, des monuments historiques et des sites. Deux options sont proposées dans ce parcours : option Guide-conférencier des musées et des monuments historiques et option objet d'art, patrimoine et marché de l'art.
- > Parcours Histoire, technique et théorie des arts visuels.
- > Parcours Sciences de l'antiquité

La licence histoire de l'art et archéologie permet également de se présenter à d'autres masters dans les domaines de la culture, des métiers du livre, des ressources humaines, du tourisme, etc.

Elle permet enfin de présenter les concours administratifs et particulièrement ceux du patrimoine (conservation, bibliothèques, musées), soit avec une licence soit avec un master.

En cours de licence (à partir d'une 2e année validée), une spécialisation professionnelle est envisageable avec un DUT année spéciale (par exemple en Information communication, option Métiers du livre et du patrimoine) ou une licence professionnelle Métiers de la communication ; Métiers du livre : documentation et bibliothèques proposés à l'université Grenoble Alpes.

Insertion professionnelle

Après la licence ou en cours de cursus d'histoire de l'art et archéologie, vous pouvez envisager des formations adaptées vous permettant d'accéder à de nombreux secteurs professionnels :

- > métiers du patrimoine (conservation, médiation)
- > métiers de l'archéologie et de la restauration d'art
- > métiers de la culture
- > métiers du tourisme
- > métiers de l'enseignement
- > marché de l'art
- > métiers des médias
- > métiers de l'aménagement et du développement local

CONTACTS

Responsable pédagogique

Responsable de la licence
Pierre MARTIN
Pierre.Martin@univ-grenoble-alpes.fr

Secrétariat pédagogique

Dominique NUCCIO
Tél. : + 33 (0)4 76 82 73 53
Dominique.Nuccio@univ-grenoble-alpes.fr

Bureau d'aide à la réussite

(admission, stages, tutorat...)
Bernadette CHAOUITE
Bureau 5 - 1er étage - ARSH 2
Tél. : + 33 (0)4 76 82 55 63
Bernadette.Chaouite@univ-grenoble-alpes.fr

LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE

Université Grenoble Alpes
Domaine universitaire
Bâtiment ARSH (arts et sciences humaines)
1281 avenue centrale
38400 Saint-Martin-d'Hères

EN BREF

Domaine :

SHS (sciences humaines et sociales)

Composante de rattachement :

UFR ARSH (arts et sciences humaines)

Durée des études :

3 ans

Nombre de crédits :

180 ECTS

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'inscrits en 1re année
en 2019/2020 :

GRENOBLE

83

GRENOBLE

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

QU'EST-CE QUE L'HISTOIRE DE L'ART ET L'ARCHÉOLOGIE ?

L'Histoire de l'art (HA) étudie des œuvres plastiques produites (mais aussi conceptuelles) tout au long de l'histoire : architecture, sculpture, peinture, photographie, installations, performances, arts décoratifs, parures et vêtements. Pour comprendre l'œuvre depuis sa conception jusqu'à son usage et sa réception, l'histoire de l'art l'analyse sous divers aspects :

- aspects techniques (matériaux, ateliers, chantiers)
- dimension historique (contexte politique, social et religieux)
- influences et transformations (continuités, ruptures, renaissances)
- usages et significations (religieuses, poétiques, philosophiques, théoriques)
- réception des œuvres (critique d'art, muséologie, patrimonialisation)

L'archéologie (A) étudie les vestiges laissés par les sociétés du passé (infrastructures, habitats, édifices publics, sépultures, objets trouvés en fouille) en utilisant différents outils (topographie, photographie, excavation, procédés de datation et de conservation du mobilier, etc.). À Grenoble, une initiation à l'archéologie antique et médiévale est assurée par deux enseignants du département et par des intervenants extérieurs (INRAP).

Programme de la licence

Au cours de la Licence, l'étudiant se familiarise avec les productions des quatre grandes périodes :

- > Art antique : grec, romain, paléochrétien
- > Art médiéval : du Ve siècle au XVe siècle (haut moyen-âge, art roman, art gothique)
- > Art moderne : de la Renaissance à la fin du XVIIIe siècle
- > Art contemporain : du XIXe siècle à nos jours

Cet enseignement fondamental est complété par des enseignements complémentaires ou optionnels pris dans la discipline ou dans des disciplines connexes.

Un enseignement théorique ou pratique ?

L'Histoire de l'art et l'archéologie constituent des disciplines théoriques nécessitant une bonne maîtrise de la langue dans la mesure où elles ont pour objectif de produire un discours scientifique sur les œuvres d'art et les témoins matériels du passé. Une bonne maîtrise des langues étrangères vivantes et anciennes, est également indispensable. La formation ne propose pas de pratique des arts plastiques. Nullement indispensable, elle reste cependant appréciable pour qui veut acquérir une meilleure compréhension des matériaux, des techniques et des processus de création.

LICENCE HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

ORGANISATION DE LA LICENCE

La licence se prépare en 3 ans, elle est composée de 6 semestres.

Elle est validée par l'obtention de 180 crédits, 30 crédits par semestre.

Plusieurs parcours

> **Une étape de découverte de deux disciplines en 1re année : Histoire de l'art et archéologie et Histoire** avec des enseignements centrés principalement sur l'Histoire de l'art et archéologie et des enseignements dispensés dans la discipline complémentaires, l'Histoire.

Cette étape de découverte permet à ceux qui hésitent entre ces deux disciplines, de les «tester» pendant un semestre ou un an. Elle donne également la possibilité aux étudiants qui le souhaiteraient de se réorienter au second semestre de la première année ou en deuxième année vers la licence d'histoire.

> **Deux doubles licences sur les 3 années : Histoire de l'art et archéologie / Lettres modernes et Histoire de l'art et archéologie / Lettres classiques**

Elles sont proposées en collaboration avec l'UFR LLASIC (langage, lettres et arts du spectacle, information et communication). Elle se poursuivent, à partir de la deuxième année, en Histoire de l'art et archéologie et Lettres modernes ou en Histoire de l'art et archéologie et Lettres classiques. L'étudiant ayant suivi et validé les trois années de ce parcours obtient une double licence : en Histoire de l'art et archéologie à l'UFR ARSH et en Lettres modernes ou classique à l'UFR LLASIC (pour plus d'informations, voir les fiches détaillées de chacune de ces doubles licences).

ORGANISATION GÉNÉRALE DES ENSEIGNEMENTS

À l'université, les différents types d'enseignements sont appelés « unités d'enseignement » (UE). Ils sont proposés soit sous forme de CM soit sous forme de TD :

UE liées à la discipline principale (en première année) : elles fournissent un socle de connaissances dans la discipline dominante de la formation : Histoire de l'art antique, Histoire de l'art médiéval, Histoire de l'art moderne, Histoire de l'art contemporain. Elles sont complétées par des TD afférents.

UE liées à la discipline complémentaire (en première année, CM uniquement) : elles sont prises dans la discipline complémentaire, l'histoire.

UE de méthodologie : elle concerne les méthodes propres à la discipline et la définition du projet personnel et professionnel.

UE d'ouverture (ETC) : Elles permettent soit de se remettre à niveau lorsqu'on vient d'une autre discipline, soit d'approfondir un aspect de sa discipline, soit de s'initier à une autre discipline. Certaines sont offertes par l'UFR arts et sciences humaines (UFR ARSH), d'autres par l'UGA

UE transversales : Elles sont utiles pour toutes les disciplines étudiées.

Exemples : anglais, informatique, recherche documentaire, etc.

TYPES D'ENSEIGNEMENTS

Tout au long du cursus universitaire, deux types de cours permettent l'acquisition des connaissances.

> **Les cours magistraux (CM)** en amphithéâtre qui peuvent accueillir jusqu'à environ 250 étudiants.

Le cours magistral consiste en un exposé, par un enseignant, des connaissances relatives à la discipline. Le rythme et la dynamique du CM sont très différents des cours du lycée. La prise de note rapide et adaptée est primordiale ; en effet, les notes constitueront le premier support de travail des étudiants. Il faut donc apprendre à la maîtriser rapidement.

Les enseignements théoriques abordés dans ces cours doivent être complétés par la lecture des bibliographies recommandées pour chaque matière.

> **Les travaux dirigés (TD)** sont des cours qui permettent un travail appliqué plus individualisé, par petits groupes de 20 à 25 étudiants maximum. Les étudiants sont évalués sur la réalisation d'exposés oraux, de commentaires de documents iconographiques et/ou littéraires, d'exercices d'analyse (notices d'œuvres, plans problématisés, notes de synthèse à partir de textes en français ou en anglais, etc.).

Sur une vingtaine d'heures de cours par semaine environ, la majorité des cours est assurée sous forme de CM.

STAGES

Le cursus de licence comprend un stage d'une durée de 70h que l'étudiant effectue en 3e année ou en fin de 2e année. Ce stage, encadré par une convention, est recherché dans des secteurs d'activité liés à la fois à la formation et au projet professionnel. L'étudiant prépare sa recherche à travers un module pré-pro obligatoire (2e année) et avec l'appui du service d'aide à la réussite. Il est encouragé à élargir son périmètre et à envisager des hypothèses de stage à la fois ambitieuses et pertinentes.

MÉTHODES DE TRAVAIL ET ÉVALUATION

Travail universitaire

Les attentes en matière de travail universitaire sont du même ordre que celles exigées dans l'enseignement secondaire. En effet, l'étudiant doit à la fois acquérir, par un apprentissage régulier de ses cours, des connaissances et réaliser des exercices d'application pour préparer les séances de travaux dirigés.

Dès lors il est indispensable que la présence en cours et en travaux dirigés soit complétée par un important travail personnel :

> l'étudiant prend des notes et résume les contenus des enseignements et des textes recommandés.

> il doit se documenter par lui-même, apprendre et comprendre pour restituer des informations pertinentes.

> l'usage d'un ordinateur personnel est indispensable car de nombreuses informations pédagogiques et pratiques, (emplois du temps, supports de cours etc.) sont diffusées à partir de l'intranet étudiant LEO.

Évaluation

Deux formes d'évaluation coexistent :

> **l'évaluation continue** : elle a lieu pendant le semestre. Les TD sont évalués sous cette modalité. elle compte pour 50% de la note.

> **l'examen terminal** : il se déroule à la fin de chaque semestre. Il compte pour 50% de la note.

Une session de seconde chance a lieu en juin pour les étudiants n'ayant pas validé le semestre.

Le semestre est acquis si la moyenne générale obtenue aux UE est égale ou supérieure à 10/20.

L'année est acquise si la moyenne des deux semestres est égale ou supérieure à 10/20.

ACCOMPAGNEMENT À LA RÉUSSITE

> Semaine d'accueil en première année

Visite du campus, présentation des enseignants et des programmes, test de positionnement en langues vivantes et en informatique, etc.

> Tutorat

Il est proposé, à partir d'octobre, aux étudiants inscrits en L1 qui en expriment le besoin.

Des étudiants avancés (Master ou Doctorat) encadrent des petits groupes de manière individualisée : conseils bibliographiques, travail de révision sur le cours, entraînement pour les exposés, etc.

INTERNATIONAL

Il est possible de suivre une partie du cursus à l'étranger dès la 3e année (échanges ERASMUS ou partenariats avec des universités).

